

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6098**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé

Nouvel intitulé : Gestionnaire de la fonction linge

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Vosges	Président de la CCI des Vosges

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

240t Entretien-nettoyage textile et habillement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé est responsable de la blanchisserie ou plus largement de la fonction linge. Il gère les aspects techniques, l'organisation du process, les personnels ainsi que les achats et les prix de revient. Il est le conseiller de la direction pour les décisions stratégiques et les investissements.

Les capacités attestées :

Management : évoluer au sein de la fonction publique hospitalière, faire appliquer les choix et les décisions de sa hiérarchie, gérer le personnel, répondre aux besoins des utilisateurs (services de soins)

Gestion de production : organiser la production, gérer le process, maintenir le process en capacité optimale, maîtriser les fluides utilisés en blanchisserie

Gestion financière : élaborer le budget, calculer le prix de revient, assurer le reporting, conseiller la direction

Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement : intervenir dans le domaine de la qualité, maîtriser l'hygiène en blanchisserie, veiller à la sécurité en blanchisserie, inscrire la blanchisserie dans une démarche environnementale.

Gestion des approvisionnements, de la logistique et des achats : gérer les approvisionnements, gérer la logistique de distribution et de collecte du linge, gérer les achats

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Blanchisseries hospitalières,

Blanchisseries inter hospitalières (groupement de coopération sanitaire, groupement d'intérêt public, groupement d'intérêt économique, pôles logistiques hospitaliers)

Blanchisseries industrielles.

Responsable de la blanchisserie

Responsable de la fonction linge.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

H2505 : Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples

### Réglementation d'activités :

Certification des établissements de santé selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé.

Norme NF EN 14065 (méthode RABC)

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Par la voie de la formation (12 semaines sur 1 an), la certification comprend 3 composantes :

une épreuve écrite portant sur les cinq activités (management ; gestion de production, gestion financière, hygiène-qualité-sécurité-environnement ; gestion des approvisionnements, de la logistique et des achats) : (durée : 3 heures, 30% de la note finale, 10 questions de restitution et 3 questions de réflexion).

une étude de cas portant sur une étude réelle ou fictive d'évolution prévisible de la situation et faisant appel aux cinq activités référencées (durée : 4 heures, 40% de la note finale).

un entretien individuel avec le jury : tirage au sort d'une thématique relative à l'actualité et à l'évolution de la fonction linge (durée de préparation : 20 minutes, durée de présentation et de réponses aux questions : 20 minutes, 30% de la note finale).

Par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : Le dossier est constitué de 3 éléments :

Un dossier de candidature : ce dossier contient les informations sur les formations (initiale et continue), sur les emplois, activités et projet du candidat.

Un dossier de description d'activités composé des éléments suivants :

Déclaration sur l'honneur

Fiche descriptive de votre parcours

Fiche descriptive de votre organisation

Fiche descriptive de votre emploi

Fiches descriptives de l'activité "management" et des tâches associées

Fiches descriptives de l'activité "gestion de production " et des tâches associées

Fiches descriptives de l'activité "gestion financière" et des tâches associées

Fiches descriptives de l'activité "Hygiène, qualité, sécurité, environnement" et des tâches associées

Fiches descriptives de l'activité "gestion des approvisionnements, de la logistique et des achats" et des tâches associées

Accusé de réception du dossier de description d'activités

Porte feuille de preuves sous forme d'annexes

Un accompagnement personnalisé optionnel (aide méthodologique apportée au candidat dans sa préparation à la constitution du dossier de description d'activités et à l'évaluation par le jury).

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	2 Directeurs, 3 Professionnels, 1 Education Nationale 1 CCI des Vosges
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	2 Directeurs, 3 Professionnels, 1 Education Nationale 1 CCI des Vosges
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	2 Directeurs, 3 Professionnels, 1 Education Nationale 1 CCI des Vosges

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé "Gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé" avec effet au 27 août 2013, jusqu'au 29 novembre 2015.

Arrêté du 7 août 2008 publié au Journal Officiel du 27 août 2008. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé, avec effet au 27 août 2008, jusqu'au 27 août 2013.

Arrêté du 7 août 2008 publié au Journal Officiel du 27 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 19 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé'

Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien-gestionnaire de la fonction linge en milieu hospitalier'.

Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 16 janvier 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 26 avril 1985 publié au Journal Officiel du 8 juin 1985 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation au niveau IV à partir du 01/12/1984 sous l'intitulé 'Titre de technicien-gestionnaire de la fonction linge en milieu hospitalier'.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

Une dizaine de certifications par an par la voie de la formation

Une à deux certifications par an par la voie de la VAE

**Autres sources d'information :**

Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges 10 rue Claude Gelée 88026 EPINAL cedex

E-mail : flevrey@vosges.cci.fr

site internet : [http:// www.audit-formation-blanchisserie.com/Gestionnaire-de-la-Fonction-Linge](http://www.audit-formation-blanchisserie.com/Gestionnaire-de-la-Fonction-Linge)

<http://www.vosges.cci.fr>

**Lieu(x) de certification :**

CCI DES VOSGES (EPINAL) 10, rue Claude Gelée

88026 Epinal Cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges 10 rue Claude Gelée

88026 EPINAL cedex

**Historique de la certification :**

La certification, créé par arrêté du 11 septembre 1984, a changé d'appellation par arrêté du 18 juillet 2001, passant de : « technicien gestionnaire de la fonction linge en milieu hospitalier » à « technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé » pour être en conformité avec le vocable utilisé au ministère de la santé. Le titre précédemment homologué au niveau IV, est certifié au niveau III par arrêté du 11 mars 2005, tout en gardant la même appellation. Par arrêté du 7 août 2008 publié au journal officiel du 27 août 2008, la certification a changé d'appellation, passant de "technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé" à "gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé". la CCI des Vosges, créatrice de la certification, a toujours été et reste à ce jour l'autorité délivrant le titre.

**Certification précédente :** Technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé

**Certification suivante :** Gestionnaire de la fonction linge